



SORTEZ VOTRE ENTREPRISE DE LA TEMPÊTE !

Artisans,
dirigeants d'entreprise
TPE, PME
...

Être accompagné dans les difficultés est bénéfique pour votre entreprise !

- 1 Optimisation de la pérennité de l'activité
- 2 Soutien récurrent dans ces périodes difficiles
- 3 Gage de confiance vis-à-vis du tribunal



Si vous êtes dans une de ces situations...

- › Le délai d'encaissement de mes ventes ne cesse de se dégrader. J'ai de plus en plus de mal à **honorer mes factures** d'achats, à payer mes salariés et mes charges sociales !
- › Mon Chiffre d'Affaires est en **forte baisse** et je n'ai plus de visibilité pour les mois à venir !
- › D'importantes **échéances d'emprunts** arrivent et je n'ai pas les disponibilités pour les payer. Que dois-je faire ?
- › Mes difficultés me placent dans une position de « **cessation de paiement** ». L'horizon est pourtant clair avec une stratégie qui va porter ses fruits dans les mois et années à venir. Comment puis-je réagir ?

Nous avons des solutions à vous proposer !



Entreprise en difficulté :
n'attendez pas !

Les atouts de notre proposition

AVANTAGES

- 1 **Anticipation** et prévention de la situation
- 2 Outils de pilotage **adaptés**
- 3 **Accompagnement** dans la rédaction d'un plan de continuation et dans les démarches inhérentes
- 4 Modalités de co-production ajustées



NOTRE OFFRE DE SERVICES



Constat de la situation

Recherche de solutions avec les partenaires

Accompagnement en cas de procédures collectives

Prix sur devis selon prestations



Votre Expert-Comptable vous conseille en toute indépendance

Adhérent



Membre



www.menon.fr
contact@menon.fr

248, rue Michel Teule
34080 Montpellier
Tél. 04 99 614 614

